Renforcement de la Résilience au Sahel « **SARES** »

PN : G-012239-001

Composantes : B et C

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES : GIZ – SARES

(Dossier N° 7000027109)

Acquisition et livraison de huit (8) motos tricycles à benne au profit des maraîchers de huit (8) sites des régions de Tahoua et Maradi

MARADI – TAHOUA

Novembre 2026

Contexte

Le projet SARES est un projet d'aide à la transition au développement « Renforcement de la résilience au Sahel » de la GIZ, conçu pour compléter le travail de l'UNICEF et du PAM dans des zones d'intervention sélectionnées dans quatre pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad).

L'objectif global de SARES est d'améliorer les capacités de résilience des communautés et des ménages dans les zones d'intervention conjointe de la GIZ, du PAM et de l'UNICEF au Burkina Faso, au Niger, au Mali et au Tchad en ce qui concerne la gouvernance des ressources naturelles et la résolution des conflits y relatifs, la cohésion sociale et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le projet SARES repose sur quatre composantes :

- Les capacités locales en matière de gouvernance des ressources naturelles et de résolution des conflits y relatifs sont améliorées.
- Les conditions sociales et infrastructurelles préalables à l'amélioration des relations entre les groupes sont améliorées.
- Les compétences des ménages agropastoraux et des groupements de producteurs pour la production, la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles et animaux riches en nutriments sont améliorées.
- La coopération complémentaire entre le PAM, l'UNICEF et la GIZ est renforcée.

Le projet GIZ/SARES accompagne activement la production maraîchère dans deux régions d'intervention : Tahoua (commune de Tabalak, villages d'Iguirer Zaghagane et de Bigni Bora) et Maradi (communes de Mayahi, Kornaka et Guidan Amoumoune). Ces espaces constituent des pôles importants de production agricole, de création de revenus et de renforcement des moyens d'existence des ménages. Situés dans des zones de bas-fonds aux nappes phréatiques accessibles, ils offrent des conditions favorables aux cultures maraîchères de saison sèche (chou, carotte, tomate, pastèque, moringa, salade, etc.).

À Tahoua notamment, grâce à la subvention locale mise en œuvre avec l'ONG ADAL/R, les sites maraîchers se trouvent au stade d'installation des pépinières. Cet appui global intègre le renforcement des itinéraires techniques, la dotation en petits matériels, la réalisation de forages maraîchers ainsi que des formations sur la vie associative et la gestion du patrimoine collectif.

Justification

Malgré le potentiel de production de ces sites, les producteurs font face à plusieurs contraintes, notamment l'insuffisance de moyens de transport pour l'évacuation et la commercialisation des produits. Or, la réussite de la campagne maraîchère dépend fortement de leur capacité à acheminer rapidement leurs produits périssables vers les marchés de consommation.

En période de récolte, les volumes de production peuvent être importants. L'absence de moyens de transport appropriés oblige souvent les producteurs à vendre une partie de leur production localement, parfois à des prix peu rémunérateurs, ce qui entraîne des pertes de produits et réduit les revenus tirés du maraîchage.

L'acquisition de motos tricycles à benne permettra d'améliorer le transport des produits maraîchers, des intrants et des petits équipements, de faciliter l'évacuation des récoltes vers les marchés et de réduire les pertes post-récolte. Elle contribuera également à améliorer la capacité de négociation des producteurs et leur accès à des débouchés plus rémunérateurs.

Par ailleurs, ces sites sont très éloignés des centres de santé. Les communautés utilisent actuellement des charrettes pour le transport des malades et des femmes en travail, ce qui entraîne souvent des complications médicales, voire des pertes en vies humaines. La dotation en tricycles soulagera les communautés en facilitant leur transport et renforcera la cohésion sociale.

Le présent dossier d'appel d'offres a pour objet de définir les conditions techniques, administratives et financières relatives à l'acquisition et à la livraison de huit (8) motos tricycles à benne, dédouanées et immatriculées, destinées aux producteurs maraîchers bénéficiaires du projet SARES dans les régions de Tahoua et Maradi.

1. Objectif général

Contribuer au renforcement de la résilience socio-économique des producteurs maraîchers des sites d'Iguirer Zaghagane, Bigni Bora, Dogon Tapki, Amadou Koren Dachi, Koren Habjia, Guidan Bako Chaweye, Guidan Sami et Guidan Galadima, en améliorant la sécurité économique et logistique (transport et commercialisation des produits) et les conditions de vie des populations.

2. Objectifs spécifiques

- Faciliter le transport rapide et sécurisé des produits maraîchers frais depuis les sites de production vers les marchés d'écoulement locaux et régionaux ;
- Réduire les pertes post-récolte liées aux difficultés et aux délais de transport ;
- Générer des revenus connexes pour les groupements grâce aux prestations de transport de marchandises ;
- Renforcer l'autonomie de gestion des comités maraîchers à travers l'exploitation du matériel collectif ;
- Faciliter le transport des communautés en tout temps.

3. Résultats attendus

- Huit (8) tricycles de haute qualité et adaptés aux pistes rurales sont acquis et livrés ;
- Les maraîchers des huit (8) sites bénéficiaires disposent chacun d'un moyen de transport opérationnel ;
- Les circuits de commercialisation des légumes frais sont optimisés ;
- Un mécanisme communautaire de gestion et de maintenance des tricycles est mis en place par village ;
- Le transport des communautés est assuré en tout temps.

4. Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs sont les coopératives et groupements de producteurs maraîchers des huit (8) villages cibles :

Région	Commune	Site	Équipement
Maradi	Mayahi	Koren Habjia	01 moto tricycle à benne
Maradi	Mayahi	Guidan Bako Chaweye	01 moto tricycle à benne

Région	Commune	Site	Équipement
Maradi	Kornaka	Dogon Tapki	01 moto tricycle à benne
Maradi	Kornaka	Amadou Koren Dachi	01 moto tricycle à benne
Maradi	Guidan Amoumoune	Guidan Sami	01 moto tricycle à benne
Maradi	Guidan Amoumoune	Guidan Galadima	01 moto tricycle à benne
Tahoua	Tabalak	Iguirer Zaghagane	01 moto tricycle à benne
Tahoua	Tabalak	Bigni Bora	01 moto tricycle à benne
Total		**8 sites**	**8 motos tricycles**

Les bénéficiaires indirects sont les ménages des membres des groupements de producteurs, les autres acteurs économiques et les membres de la communauté.

5. Tâches

- ✓ Les tricycles livrés par le prestataire seront neufs, de bonne qualité et adaptés aux pistes rurales et aux conditions sahéliennes.
- ✓ Le prestataire doit au préalable présenter un échantillon pour validation au niveau des regroupements GIZ/SARES de Maradi et de Tahoua.
- ✓ Les tricycles seront ensuite livrés au niveau du chef-lieu de chaque commune bénéficiaire, prêts à circuler légalement.
- ✓ Toutes les précautions nécessaires devront être prises pour assurer leur parfait état lors du transport et de la livraison.
- ✓ Les prestations de l'entreprise sélectionnée seront conduites sous la supervision du projet GIZ/SARES.
- ✓ Afin de mener à bien la mission, le prestataire devra adopter une démarche participative dès le démarrage des activités.

6. Fourniture des matériels

Le périmètre des prestations comprend :

- ✓ La fourniture et le montage des tricycles, les essais et la mise au point nécessaires pour les livrer en parfait état de fonctionnement, conformément aux spécifications du présent dossier ;
- ✓ La fourniture des accessoires (casque, trousse à outils) pour chaque tricycle ;
- ✓ La fourniture d'une documentation détaillée sur l'utilisation et l'entretien des tricycles ;
- ✓ La livraison des tricycles dans une situation administrative régulière.
- ✓ Les soumissionnaires supporteront tous les frais liés à la préparation et à la remise de leurs offres ; le SARES-GIZ ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les payer, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

Le fournisseur devra prendre en charge :

- Le dédouanement complet des huit (8) tricycles ;
- Le paiement des droits et taxes applicables ;
- Les formalités d'immatriculation ;
- La délivrance des documents administratifs nécessaires (carte grise, assurance d'une année, etc.).

a) Allotissement

Les acquisitions sont structurées en deux (2) lots. Les soumissionnaires ne peuvent postuler qu'à un seul lot.

Lot	Désignation	Quantité	Lieu d'utilisation
LOT 1 – Maradi	Moto tricycle à benne	6	Koren Habjia, Guidan Bako Chaweye, Dogon Tapki, Amadou Koren Dachi, Guidan Sami, Guidan Galadima
LOT 2 – Tahoua	Moto tricycle à benne	2	Iguirer Zaghagane, Bigni Bora
Total		**8**	

b) Liste des équipements et caractéristiques techniques

Désignation	Spécifications techniques demandées	Unité	Quantité
Moto tricycle à benne avec dédouanement et plaque Moto tricycle à benne neuve, adaptée au transport des produits maraîchers, avec documents administratifs, dédouanement, immatriculation (plaque) et assurance d'une année selon les exigences applicables, garantie et service après-vente	• Moteur : 250 cc • Boîte de vitesses : 5 rapports + 1 marche arrière • Transmission : par cardan • Réservoir de carburant : 12 L • Consommation : environ 1 L / 11 à 12 km • Vitesse maximale : 90 km/h • Capacité de charge : 600 kg • Dimensions hors tout : 3,3 × 1,35 × 1,6 m • Dimensions de la benne : 1,3 × 2,2 m (tôle de 3 mm d'épaisseur) • Allumage : CDI • Batterie : 12 V • Amortisseurs avant : hydrauliques	U	**8** Lot 1 : 6 Lot 2 : 2
Accessoires	• Casque • Trousse à outils	Lot	1 par tricycle
Transport et livraison	Transport des tricycles jusqu'au chef-lieu de chaque commune bénéficiaire	FF	8

c) Répartition des tricycles

Région	Commune	Site concerné	Quantité
Maradi	Mayahi	Koren Habjia	1
Maradi	Mayahi	Guidan Bako Chaweye	1
Maradi	Kornaka	Dogon Tapki	1
Maradi	Kornaka	Amadou Koren Dachi	1

Région	Commune	Site concerné	Quantité
Maradi	Guidan Amoumoune	Guidan Sami	1
Maradi	Guidan Amoumoune	Guidan Galadima	1
Tahoua	Tabalak	Iguirer Zaghagane	1
Tahoua	Tabalak	Bigni Bora	1
Total			**8**

7. Livraison et réception

Le prix proposé devra couvrir l'ensemble des coûts nécessaires à la fourniture et à la mise à disposition effective des tricycles, notamment :

- Fourniture des tricycles et des accessoires ;
- Dédouanement, droits et taxes ;
- Immatriculation, plaques et assurance d'une année ;
- Montage, essais et mise au point ;
- Chargement, transport et déchargement jusqu'aux chefs-lieux des communes ;
- Remise des documents administratifs, manuels et fiches techniques ;
- Garantie et service après-vente.

Aucun coût additionnel non prévu dans l'offre financière ne pourra être réclamé.

7.1. Approche de mise en œuvre

- Le fournisseur sera responsable du transport des tricycles jusqu'aux sites indiqués par l'acheteur.
- Les tricycles devront être livrés dans un conditionnement garantissant leur protection contre les chocs, la poussière, l'humidité et les dommages liés au transport et à la manutention.
- Tout tricycle endommagé lors du transport devra être remplacé ou réparé par le fournisseur, sans coût supplémentaire pour l'acheteur, selon les conditions contractuelles.
- Le choix des tricycles devra tenir compte de leur qualité, de leur durabilité, de la disponibilité des pièces de rechange et des possibilités de maintenance au niveau local.
- Les tricycles seront d'abord présentés au niveau des bureaux de regroupement SARES de Maradi et de Tahoua, puis livrés sur les sites de chaque région.
- La réception ne sera considérée comme achevée qu'après essai concluant de chaque tricycle et remise de l'ensemble des documents administratifs.

7.2. Garantie et service après-vente

Le fournisseur devra préciser dans son offre :

- La durée de garantie des tricycles (moteur, boîte de vitesses, transmission, châssis et benne) ;
- Les conditions de prise en charge des pannes ;
- Le délai d'intervention en cas de panne ;
- La disponibilité des pièces de rechange dans les régions de Maradi et de Tahoua ;
- Les modalités du service après-vente au Niger.

Pendant la période de garantie, tout défaut résultant d'un vice de fabrication, d'un défaut de composant ou d'une non-conformité aux spécifications devra être pris en charge conformément aux conditions contractuelles.

8. Livrables

- Livrable 1 : six (6) motos tricycles à benne livrées dans la région de Maradi (Lot 1) ;
- Livrable 2 : deux (2) motos tricycles à benne livrées dans la région de Tahoua (Lot 2) ;
- Livrable 3 : documents de dédouanement, cartes grises, plaques d'immatriculation et attestations d'assurance remis ;
- Livrable 4 : accessoires, manuels d'utilisation, fiches techniques et certificats de garantie remis ;
- Livrable 5 : procès-verbal de livraison et de réception.

9. Durée et délai de livraison

La durée globale de l'intervention est estimée à trente (30) jours, répartis comme suit :

- Acquisition et livraison des tricycles : quinze (15) jours ;
- Réception et clôture de l'intervention : quinze (15) jours.

Délai de livraison	30 jours après la réception du bon de commande
Lieu de livraison	Sur les sites (chef-lieu des communes bénéficiaires)
Lieu de validation des échantillons	Regroupement GIZ de Maradi et regroupement GIZ de Tahoua

10. Profil du fournisseur

Le fournisseur devra notamment :

- Le relevé d'identité bancaire (RIB) signé et cacheté par la Banque
- La copie légalisée du numéro d'identification Fiscal (NIF)
- La copie légalisée du registre du commerce et du crédit Mobilier (RCCM)
- La copie légalisée de l'attestation de Régularisation Fiscale (ARF)
- Disposent d'une preuve de l'exécution de prestation similaires au moins une (01) attestations de bonne exécution).

- Disposer d'une expérience avérée dans la fourniture et la livraison de matériels roulants ;
- Proposer des équipements de qualité et adaptés au contexte local ;
- Assurer le montage, les essais et la mise à disposition des tricycles ;
- Fournir les garanties et les documents techniques disponibles ;
- Assurer un service après-vente et une assistance technique ;
- Ne pas être sous le coup d'une déclaration d'inadmissibilité pour corruption ou manœuvres frauduleuses publiée par l'Union européenne et la GIZ.

11. Composition de l'offre technique

L'offre technique se compose des documents ci-après :

- Présentation du fournisseur, y compris les documents administratifs (NIF, RCCM, ARF, etc.) ;

- Références de prestations similaires (contrats, bons de commande ou attestations de bonne exécution) ;
- Marque et modèle proposés, avec photos à l'appui ;
- Fiche technique détaillée du tricycle (moteur, transmission, suspensions, freins, benne) ;
- Modalités de dédouanement, d'immatriculation et d'assurance ;
- Calendrier de livraison ;
- Conditions de garantie ;
- Modalités du service après-vente, y compris le délai d'intervention en cas de panne et la disponibilité des pièces de rechange ;
- Durée de validité de l'offre ;
- Lot pour lequel le soumissionnaire postule.

12. Composition de l'offre financière

L'offre financière contient le devis quantitatif chiffré par lot, avec les différents totaux ; il doit être vérifié arithmétiquement et le total général doit être conforme au montant indiqué dans l'offre. Elle doit faire apparaître au minimum :

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant
Moto tricycle à benne	Lot 1 : 6 / Lot 2 : 2 /		
Dédouanement et taxes	Inclus		
Immatriculation / plaque / assurance	Inclus		
Accessoires (casque, trousse à outils)	Inclus		
Transport et livraison sur les sites	Inclus		
TOTAL GÉNÉRAL ht			

Toute offre n'ayant pas satisfait aux conditions ci-dessus énumérées sera déclarée non conforme et rejetée.

13. Monnaie de l'offre

Les prix unitaires et totaux seront libellés par le soumissionnaire en francs CFA.

14. Méthode d'évaluation des offres

14.1. Évaluation de la conformité administrative et technique

Seules les offres satisfaisant aux exigences administratives et présentant une conformité technique suffisante seront retenues pour l'évaluation financière. Les offres seront évaluées selon la grille suivante :

L'appréciation de la conformité technique portera notamment sur : la qualité des équipements, la marque et le modèle proposés, la fiche technique détaillée, les caractéristiques du moteur, des suspensions et des freins, la qualité et la durée de vie des composants, la durée de garantie, le service après-vente, la disponibilité des pièces de rechange, l'expérience du fournisseur et le délai de livraison.

14.2. Évaluation financière

L'offre financière sera évaluée sur la base du coût total de possession et de mise à disposition, et pas uniquement sur le prix d'achat des tricycles (prix d'acquisition, dédouanement, immatriculation, transport et livraison).

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la GIZ vérifiera que chaque offre :

a) est conforme aux conditions requises par les documents d'appel d'offres, particulièrement aux spécifications techniques ;

b) est complète, surtout en ce qui concerne les pièces administratives et fiscales ;

c) présente toute information que la GIZ peut exiger.

Si une offre n'est pas conforme, elle sera rejetée par la GIZ et ne pourra pas, par la suite, devenir conforme par une correction ou un retrait de la divergence ou de la réserve qui la rend non conforme. Ensuite, toutes les offres complètes et enregistrées conformément aux règles de ce DAO seront examinées selon les critères établis.

La GIZ n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre ; elle n'est pas non plus tenue responsable des dépenses ou des pertes susceptibles d'être supportées par un soumissionnaire pendant la préparation de son offre, ni tenue de les rembourser.

15. Correction des erreurs

15.1. Les offres dont on a déterminé qu'elles sont conformes seront vérifiées par la GIZ pour en rectifier les erreurs de calcul. Les erreurs seront corrigées par la GIZ comme suit :

a) lorsqu'il y a une différence entre le montant en chiffres et celui en lettres, le montant en lettres fera foi ; et

b) lorsqu'il y a une différence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la GIZ estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le total tel qu'il est présenté prévaudra et le prix unitaire sera corrigé.

15.2. Le montant figurant dans l'offre sera rectifié par la GIZ conformément à la procédure susmentionnée et, avec l'accord du soumissionnaire, sera réputé engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas le montant corrigé, son offre sera rejetée.

16. Corruption et manœuvres frauduleuses

La GIZ requiert des emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses apports financiers) ainsi que des soumissionnaires, fournisseurs et entreprises prenant part aux marchés qu'elle finance, d'observer les normes d'éthique les plus élevées lors de la passation et de l'exécution de ces marchés. À cet effet, la GIZ:

- Définit comme suit les termes :
  - « Corruption » signifie le fait d'offrir, de donner, d'agréer ou de solliciter toute chose ayant une valeur dans le but d'influencer l'action d'un responsable dans le processus de passation et d'exécution du marché ;
  - « Manœuvres frauduleuses » signifient une présentation inexacte des faits dans le but d'influencer le processus de passation ou d'exécution du marché au détriment de l'emprunteur, et incluent la collusion entre soumissionnaires (avant ou après la soumission des offres) en vue de fixer les prix des offres à des niveaux artificiellement non concurrentiels et de priver l'emprunteur des avantages d'une concurrence libre et ouverte ;

- Rejettera toute proposition d'attribution du marché qui lui sera proposée ou qu'elle aura approuvée sur la base d'informations incomplètes, inexactes ou fallacieuses fournies par l'emprunteur, ou s'il est établi, par décision d'un tribunal ou à la suite d'une mission spéciale d'audit, que le marché a été attribué à la suite de pratiques irrégulières. Dans ce cas, le soumissionnaire peut également se voir interdire toute participation aux projets financés par la GIZ.

17. Mode de présentation de l'Offre

Les soumissionnaires présenteront trois (03) offres, à savoir l'offre administrative, l'offre Technique et l'offre financière dans trois fichiers différents annexé dans un même mail.

- **Fichier 1 ou Dossier 1 : Offre Administrative.**
- **Fichier 2 ou Dossier 2 : Offre Technique.**
- **Fichier 3 ou Dossier 3 : Offre Financière**

18. Adresse, lieu et date de remise des offres

18.1. Adresse / Lieu

Les offres administratives technique et financière doivent être envoyées à l'adresse suivante : **NE_Quotation@giz.de** au plus tard le **03 décembre 2026 à 23h59** avec comme objet du mail la mention suivante : **« 7000027109_ Acquisition et livraison de huit (8) motos tricycles à benne au profit des maraîchers de huit (8) sites des régions de Tahoua et Maradi »**.

Les fichiers dépassant 15 Mo peuvent être envoyés sous forme compressée (ZIP) ou par transfert de fichiers **(Cryptshare (giz.de))** en précisant le mot de passe ou le code d'ouverture dans le mail d'envoi des offres.

17.2. Date de remise des offres

Les offres doivent être envoyées au plus tard le **03 décembre 2026 à 23h59**.

NB : Les offres incomplètes ou arrivées après ces date et heure ne seront pas prises en considération.

La GIZ Niger se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis d'Appel d'Offres.